

BROCHURE GROUPES 2024

EXCURSIONS A LA JOURNEE - SPECTACLES WEEK-ENDS - SEJOURS DECOUVERTES









Club & Association:

Monsieur Florian MORICE

florianmonddiavoyages@gmail.com

TEL: 06.14.42.27.99

CSE & Entreprise:

Madame Flore NALAIS

floremonddiavoyages@gmail.com

TEL: 06.12.22.53.88



MONDDIA VOYAGES vous accompagne dans l'organisation de vos voyages : excursions à la journée ou en soirée, week-ends, séjours découvertes...

Vous trouverez dans **notre nouvelle brochure groupes 2024**, un large choix de destinations pour la préparation de vos projets de sorties à venir, des incontournables aux plus insolites.

Nous proposons des voyages « clé en main » pour les comités d'entreprise, les associations, les clubs, les mairies ... Toutes nos offres sont modulables et personnalisables selon votre demande.

Si vous êtes en quête de liberté, d'évasion, de découvertes, contactez-nous, nous vous proposerons un service personnalisé et concevrons ensemble un voyage à votre image.



Les Autocars MONDDIA VOYAGES c'est :

- Une flotte d'autocars de grand tourisme et de grand confort de 8 à 57 places
- Avec toilettes, climatisation, lecteur DVD, micro, sièges inclinables, couchettes pour les grands cars de Tourisme
- Possibilité de remorque selon vos besoins de déplacements
- > Une équipe de conducteurs professionnels, expérimentés, attentionnés et à votre service.
- Un service groupes à votre écoute pour la réalisation de tous vos projets.
 - > Retrouvez-nous sur notre site internet : www.monddia-voyages.com



NIMATIONS



DÉJEUNER GUINGUETTE CHEZ GÉGÈNE

Base 50 personnes : 81 € Base 40 personnes : 85 € Base 30 personnes : 94 €

A la fin du XIXème siècle, Chez Gégène était une simple péniche tirée sur les berges de la Marne où les Parisiens et les banlieusards venaient guincher. En 1918, la guinguette fut reconstruite en dur. Elle devient la cantine du Tout Paris et le soir l'endroit où la fête bat son plein... Même Bourvil et Roger Pierre contribuent à sa notoriété avec leur succès « A Joinville-Le-Pont, Pon, Pon... ». Chez Gégène reste encore aujourd'hui un lieu mythique dont le nom résonne aux quatre coins de la France.



Déjeuner puis après-midi dansant.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le déjeuner (kir - 1/4 vin - café),

1 gratuité accompagnateur.

Validité: du mercredi au dimanche

Idée plus : croisière sur les bords de Marne



LA FERME DU BOUT DES PRÈS

Base 50 personnes : 65 € Base 40 personnes : 70 €

Base 30 personnes : 77 €

En Vallée de Chevreuse, découvrez la Ferme du Bout des Prés dans un îlot de verdure au bord d'un étang.

Vous y dégusterez une cuisine naturelle et le **repas sera animé** par un chanteur talentueux.

Après-midi dansant ou détente dans le parc pour admirer le paysage, les animaux. Pour les amateurs, un terrain de pétanque est également à disposition.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le déjeuner (apéritif - 1/4 vin - café), l'animation dansante, 1 gratuité accompagnateur





CASINO DE DEAUVILLE



Dîner spectacle au casino. Spectacle Tribute to Disco: Retrouvez la fièvre des années 70-80! C'est le règne du strass et des paillettes, d'une fête insouciante sous le rythme des plus gros tubes de l'époque : Boogie wonderland, I will survive, Can't take my eyes, Born to be alive, Y.M.C.A., Sex machine, Babylone, Sunny, Raspoutine, Daddy cool, Jackson five, Abba... L'interprétation époustouflante des 8 artistes donne le ton d'une soirée pleine de promesses, de surprises et d'exubérance.

Enflammez la piste de danse au rythme des années 70-80!

Direction le casino, profitez des jeux avec 3€ de jetons

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (kir - 1/4 vin - café), le

spectacle, 3€ de jetons, 1 gratuité accompagnateur

Validité: dates spectacles nous consulter

Formalités : Majeurs, Carte d'Identité Nationale en cours de validité obligatoire



Base 50 personnes : 127 € Base 40 personnes : 133 € Base 30 personnes : 143 €



CASINO DE TROUVILLE

Base 50 personnes : 116 € Base 40 personnes : 122 €

Base 30 personnes : 132 €



Diner spectacle au casino: Le spectacle Legend'Airs: "Tom, jeune auteur compositeur talentueux, rêve d'écrire la chanson du siècle. Aidé de sa bande de copains chanteurs, ils cherchent la recette en s'inspirant des icônes de la chanson française. Leur quête nous mènera avec humour, émotions et nostalgie à redécouvrir les plus belles chansons françaises et les airs qui restent un instant de nos vies. De Brel à Jean Jacques Goldman, de Annie Cordy à Johnny Halliday, de Brassens à Cabrel, populaires comme Claude François et Michel Fugain ou touchant comme Barbara et Léo Ferret. Nos joyeux amis nous emmènent dans un tourbillon musical et visuel. Tom, amateur de magie et mentalisme, n'hésitera pas à mettre le public à contribution"

Direction le casino, profitez des jeux avec 3€ de jetons

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (kir - 1/4 vin - café), le

spectacle, 3€ de jetons, 1 gratuité accompagnateur

Validité: dates spectacles nous consulter

Formalités : Majeurs, Carte d'Identité Nationale en cours de validité obligatoire



BRASIL TROPICAL

Base 50 personnes : 125 € Base 40 personnes : 132 € Base 30 personnes : 142 €

Le Cabaret Brasil Tropical est situé au pied de la Tour Montparnasse.

Les artistes enflamment les lieux en lançant la revue "Sambamour" riche en couleurs et en émotions.

Dans un cadre unique et exotique, vous découvrirez les traditions culinaires brésiliennes sur des rythmes de salsa, samba et lambada. Sous vos yeux tout le folklore Brésilien s'enchaîne de manière spectaculaire jusqu'à la célébration du plus fantastique carnaval du monde : Le Carnaval de Rio.... Qui vous entraînera sur la piste de danse.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - vin à discrétion café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur



Base 50 personnes : 274 € Base 40 personnes : 282 €

Base 30 personnes : 293 €



MOULIN ROUGE

Entrez dans l'univers spectaculaire du Moulin Rouge, l'emblème de la fête parisienne et du divertissement depuis 1889!

Le Moulin Rouge et ses 60 artistes présentent la revue Féérie : deux heures d'émerveillement entre cabaret et music-hall mêlant tableaux dansés et numéros surprises, sans oublier la danse la plus emblématique de Moulin Rouge, le French Cancan!

Dîner-spectacle commençant par un dîner raffiné orchestré par le Chef David Le Quellec accompagné de bulles de champagne.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner « Mistinquett » (1/2 bouteille de champagne), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : Supplément le vendredi/samedi, possibilité de déjeuner





L'ETINCELLE



Base 50 personnes : 103 € Base 40 personnes : 116 € Base 30 personnes : 122 €

L'ÉTINCELLE fête ses 10 ans !

Venez partager ce 10ème anniversaire aux côtés des artistes avec une nouvelle Revue « CÉLÉBRATION! » 10 ans de magie! Le monde des strass et des paillettes se mêlent à la magie dans un enchantement de tableaux tous spectaculaires. Les artistes évoluent devant vos yeux, des plus fantaisistes aux plus sensuels, vous allez vivre un moment rempli d'émotions, vous ne le regretterai pas!

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le déjeuner « Plaisir » (vin, coupe de

champagne et fromage), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de dîner



OH CÉSAR!

Le cabaret Oh! César vous promet un moment inoubliable à Paris. Entrez dans l'univers du Oh! César et laissez-vous portez par la magie du spectacle. Ouvrez les yeux, glamour et humour seront les maîtres mots de votre soirée!

Dans ce lieu de fête original et unique en son genre, de grandes surprises vous attendent. Un dîner pendant lequel se déroule un mix de performances artistiques, de danseurs, d'humoristes, d'acrobates aériens, de musiciens et de magiciens qui vous feront vivre une expérience unique.

Profitez de la soirée dansante après le spectacle.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (kir - 1/2 bouteille de vin - ½ bouteille d'eau minérale - café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de déjeuner



Base 50 personnes : 153 €

Base 40 personnes : 160 € Base 30 personnes : 169 €



OH HAPPY!

Le cabaret OH! HAPPY vous garantit une soirée de folie. Dès votre arrivée laissez-vous transporter dans un univers de musique. Un dîner en douceur, un blind test festif... l'atmosphère devient de plus en plus frénétique... Vous êtes alors prêts pour un concert LIVE de folie!

Deux chanteurs aux voix puissantes, accompagnés par un **quatuor de musiciens** phénoménaux interprètent en LIVE les plus grandes musiques d'hier à aujourd'hui! Dès les premières minutes, ils enflamment le OH! HAPPY!

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (kir - ½ bouteille de vin), le

spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner



Base 50 personnes : 153 €

Base 40 personnes : 160 € Base 30 personnes : 169 €



DON CAMILO

Base 50 personnes : 112 € Base 40 personnes : 119 € Base 30 personnes : 129 €

Soirée dîner spectacle au Don Camilo.

Institution du dîner spectacle et révélateur de talents depuis 60 ans, le Don Camilo et ses artistes vont vous faire oublier le quotidien, et vous entraîner dans leurs univers.

Pendant plus de 3 heures de **surprises**, **d'humour et d'émotions intenses**, vous allez découvrir le talent des artistes avec toutes leurs finesses et leurs extravagances...

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (kir - ½ bouteille de vin -

café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de déjeuner





CABARET VOULEZ-VOUS



SPECTACLE UTOPIA: Les yeux rivés sur son écran, Zoé navigue toute la journée dans un univers de rêves et de chimères... Difficile de s'en défaire! Le streaming et les réseaux sociaux, tout ça c'est bien beau, mais dans la vraie vie impossible de zapper ou de rejouer la partie. Alors quand tout déraille, une seule chose à faire pour retourner dans l'imaginaire: appuyer vite sur le bouton vert!

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner-spectacle (apéritif, coupe de

vouvray, ¼ vin), 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : Possibilité de déjeuner



Base 50 personnes : 137 € Base 40 personnes : 143 €

Base 30 personnes : 153 €

Base 50 personnes : 105 €

Base 40 personnes : 110 € Base 30 personnes : 117 €



CHEZ MA COUSINE

Chez ma cousine propose à son public un **spectacle de cabaret** de qualité où tradition, **chaleur et ambiance conviviale** sont de rigueur sans oublier **détente**, **rire et émotion**.

Les artistes, chanteurs, illusionnistes, imitateurs, ventriloques ... remplacent les anciens, actuellement tête d'affiches.

Montée et descente en petit train.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (kir - ¼ vin - café), le spectacle,

1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de déjeuner





L'ANE QUI RIT

Base 50 personnes : 123 €
Base 40 personnes : 130 €
Base 30 personnes : 140 €

A deux pas de l'Arc de triomphe, vivez un **dîner spectacle** inoubliable à **l'Âne qui rit**, le cabaret du rire et du fou rire.

Dans un décor ultra-moderne avec un mobilier signé Philippe Stark, venez déguster une cuisine élaborée à partir de produits frais et découvrir des talents comiques reconnus ou inconnus qui vous feront mourir de rire durant près de deux heures.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (cocktail - ¼ de vin - café) le spectacle, 1 gratuité accompagnateur





CHAUDRON MAGIK'

Base 50 personnes : 90 €
Base 40 personnes : 94 €
Base 30 personnes : 106 €

Vous serez accueillis dans le cadre d'une ancienne cidrerie transformée en cabaret depuis 1997. La revue : « Le Chaudron Magik' fait sa comédie ! »

Les chanteurs de charme et chanteuses à voix, danseurs et danseuses, constituent une équipe soudée qui vous enthousiasme pour passer une soirée vivante, chantante et amusante.

Dîner spectacle et revue.

Après le spectacle, profitez de la soirée dansante.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - vin - café), le

spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner





LE PARADIS LATIN

Base 50 personnes : 206 €
Base 40 personnes : 213 €
Base 30 personnes : 224 €

Construit par Gustave Eiffel, en plein cœur du quartier latin, à deux pas de Notre-Dame de Paris, et inauguré en 1889 pour l'Exposition Universelle, le Paradis Latin est classé au patrimoine historique de la capitale.

Il propose des revues à la chorégraphie recherchée et interprétées par des artistes de grand talent. Ces spectacles conjuguent **romantisme**, **élégance**, **érotisme et joie de vivre** et mêlent attractions originales et ballets endiablés. À cela il faut ajouter la beauté des lieux ainsi que l'humour et le dynamisme des animateurs. Bref, tous les ingrédients sont rassemblés pour passer une **soirée absolument inoubliable!**

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner menu « Eiffel » (1/2 bouteille de vin - ¼ de champagne - eau), le spectacle, vestiaire, apéritif, café, 1 gratuité accompagnateur Info pratique : Possibilité de déjeuner





VITOTEL

Base 50 personnes : 93 € Base 40 personnes : 96 €

Base 30 personnes : 104 €

Spectacle Music-Hall avec des danseuses dans de magnifiques costumes, une chanteuse séduisante, un magicien humoriste, des successions d'interactivités avec le public où humour, magie, élégance et convivialité se mêlent.

Soirée Dansante.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - 2 verres de vin -

café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de déjeuner



LE P'TIT BICHOU

Base 50 personnes : 103 € Base 40 personnes : 109 €

Base 30 personnes : 119 €



Venez découvrir un lieu magique conçu pour le plaisir des sens : une cuisine raffinée et un spectacle époustouflant où vous pourrez découvrir des artistes de qualités : danseuses brésiliennes, chanteuses, artistes transformistes, sosies, magiciens...

Animés par la passion de vous faire rire, de vous émerveiller et de vous faire passer une excellente soirée au Cabaret.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - vin à discrétion -

café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de déjeuner

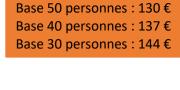


CABAR ET DU BOUT DES PRÈS

« Déjà 10 ans » revue originale, Spectacle anniversaire regroupant le meilleur de tous les shows joués dans le cabaret. Plume, Strass et Paillettes seront au rendez-vous

- « 70&co » vous plonge dans une ambiance disco, où la fièvre et l'extravagance de cette époque vous feront chanter et danser.
- « Cabaret 4 saisons » Entre Cabaret et comédie musicale, entre humour et paillettes, le spectacle évolue comme les décors au gré et aux couleurs des 4 saisons.
- « Legend'airs » offre un véritable spectacle moderne, original et respectueux des grands standards de la chanson française.
- « Show Western » Au cœur du Far West, chevauchée musicale en compagnie de Lucky Luke, Calamity Jane...
- « Génération 80 » Voyage dans le temps, un retour dans les 10 années les plus folles et colorées du 20^e siècle

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif, vin, café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur Info pratique : possibilité de déjeuner







LE MANÈGE DE TILLY

Base 50 personnes : 94 € Base 40 personnes : 97 € Base 30 personnes : 103 €

Découvrez « A plumes & à poils » ou « La Revue de Caserne ».

Ce équestre met en scène la vie d'une chanteuse qui a 70 ans en 1980. Elle nous plonge dans l'histoire poétique et romanesque en évoquant les rencontres qui ont jalonné sa vie : acrobates, écuyers, militaires...

Si le cœur vous en dit, dansez au son de l'accordéon et de l'orchestre dans ce décor d'antan.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - ¼ de vin - café), le

spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner





LE MELROSE CABARET

Base 50 personnes : 101 €
Base 40 personnes : 105 €
Base 30 personnes : 114 €

Le Melrose Cabaret est constitué d'artistes professionnels et passionnés, de compagnies talentueuses qui vous feront partager l'univers du Music-hall, authentique et revisité.

Le Melrose cabaret vous propose différents spectacles. Dans la revue Music-Hall « Dix ans » vivez une invitation au voyage ! Dans le spectacle « Génération CD », chantez, dansez, riez au rythme des années 80 à 2000 !

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (cocktail - vin et eau à discrétion

pendant le repas - café), le spectacle, 1 gratuité accompagnateur

Info pratique : possibilité de déjeuner





LA BELLE ÉPOQUE

Base 50 personnes : 117 € Base 40 personnes : 124 € Base 30 personnes : 134 €

Entrez dans le cabaret de la Belle Epoque pour le dîner spectacle.

Spectacle avec les artistes du cabaret mêlant plumes, strass, paillettes, magie et humour.

Nouvelle piste de danse, nouveau son, nouvelle lumière, nouvelle ambiance.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - ¼ de vin -café), le

spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner





LE PUITS ENCHANTÉ

Base 50 personnes : 88 €
Base 40 personnes : 103 €
Base 30 personnes : 113 €

L'équipe du cabaret **« Le Puits Enchanté »** vous présente ses programmes et présentations artistiques !

Venez profitez le temps d'un déjeuner ou dîner spectacle, entre amis ou en famille, des strass, plumes et paillettes.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - vin - café), le

spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner





LES ENFANTS TERRIBLES

Base 50 personnes : 98 €
Base 40 personnes : 102 €

Base 30 personnes : 109 €

Le temps d'une soirée ou d'un après-midi dansant, laissez-vous transporter dans un endroit magique pour quelques heures de rêve, de joie et de bonheur.

Vous assisterez à un véritable show transformiste, tout en plumes, strass et en paillettes.

Quatre artistes vous accueilleront dès votre arrivée au cabaret et vous entrerez dès lors dans le monde du transformisme avec la présentation des artistes et entre chaque plat vous assisterez à une transformation. Dès la fin du repas, vous assisterez à la suite du spectacle.

Pour terminer, vous pourrez encore vous amuser quelques moments en dansant au son des musiques des années 80 !

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (apéritif - vin à discrétion - café),

le spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner



ARTISHOW

Cabaret transformiste: C'est en plein cœur de l'est parisien, au cabaret Artishow, que les amateurs de cabarets trouveront leur bonheur. Cette enseigne encensée par la critique et par les clients conquis sait mêler avec brio humour, justesse et performances professionnelles haut de gamme pour vous offrir un moment d'exception. Les numéros qui s'enchaînent pour vous surprendre vous assurent de passer un bon moment.

Le prix comprend : le transport en autocar de tourisme, le dîner (cocktail - ½ bouteille de vin),

le spectacle, 1 gratuité accompagnateur **Info pratique :** possibilité de déjeuner



Base 50 personnes : 145 € Base 40 personnes : 151 € Base 30 personnes : 161 €

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Art. R11-5 Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre ou toute vente de prestation de voyage ou de séjour donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titre de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnés de prestations liées à ces transport, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires

Art. R211-6 Préalablement à la conclusion du contrat sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies tels que : 1) la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2) le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil : 3) les repas fournis : 4)la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit : 5) les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement : 6) les visites, excursions et autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7) la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ; 8) le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde : 9) les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 : conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11) les conditions d'annulation définies aux articles R.211-11, R211 12 et R211-13 : 12) les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organisme locaux de tourisme : 13) l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de

Art.R211-7 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contra

rt.R211-8 Le contrat entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1) le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2) la ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3) les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ; 4) le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5) le nombre de repas fourni; 6) l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit; 7) les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour; 8) le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute raison éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'art 100 ci-après ; 9) l'indication s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que, taxes de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies :10) le calendrier et les modalités de paiement du prix, en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11) les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12) les modalités selon lesquelles, l'acheteur peut saisir le vendeur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13) la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article96 ci-dessus ; 14) les conditions d'annulation de nature contractuelle : 15) les conditions d'annulation prévues aux articles 101.102 et 103 ci-dessous : 16) les précision concernant les risques couvert et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance, couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur; 17) les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (n° de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum couverts et les risques exclus; 18) la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur; 19) l'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes, a) le nom, l'adresse et le n° de téléphone de la représentation locale du vendeur, ou, à défaut, les noms, adresses et n° de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut le n° d'appel permettant d'établir de tout urgence un contact avec le vendeur, b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur

Art.211-9 L'acheteur peut céder son contrat a un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une

Art.211-10 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision de prix, dans les limites prévues à l'art 19 de la loi du 13 juillet 1992, susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidences sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art.211-11 Lorsque avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur avec accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées, - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé oar les parties ; Tout diminution de prix vient en déduction des sommes restant signé par les parties ; Tout diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectuer par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. 211-12 Dans le cas prévu de l'art 21 de la loi du 13 iuillet 1992, lorsqu'ayant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception. L'acheteur, sans préjuger de recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées. L'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité mu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acception par l'acheteur, d'un voyage ou d'un séjour de substitution proposé

Art.211-13 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis : -soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui remboursei dès son retour, la différence de prix, soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées ues son retour, la uniferieue de principal de proposer au proposer auculie pressuant de l'empacement du si ceines « son retour par l'acheteur pour motifs vallables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans les conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu de depart ou vers un aut autre lieu accepté par les 2 parties

CONDITIONS PARICULIÈRES DE VENTES TRANSPORT

Art. 1 Réglementation des transports de voyageurs

Pour votre sécurité et votre confort, vous êtes priés de bien vouloir prendre connaissance des réglementations légales suivantes : Les conducteurs de véhicules de transport en commun sont soumis à la réglementation française et à la réglementation de la CEE, qui fixent les conditions de travail, en particulier des temps de conduite et de repos obligatoires (règlement CEE n°3820 et 3821 du 20/12/85).

Art. 2 Durée de conduite, amplitude et repos obligatoire

La durée journalière de conduite est fixée à 9h (10h exceptionnellement). L'amplitude, temps de mise en route jusqu'à l'heure de fin de service, ne doit en aucun cas excéder 12h, ou très exceptionnellement 14h, et ce quel que soit la durée du temps de conduite. Les interruptions obligatoires de conduites sont des périodes pendant lesqu le conducteur n'exerce aucune activité physique ou reste à disposition en repos. Après 4h30 de conduite, le conducteur doit s'arrêter pendant 45 minutes. Il est possible de fractionner ces 45 minutes en deux périodes à condition que la première pause dure 15 minutes et la seconde 30. Pour un séjour excédant 6 jours, un repos de

Art. 3 Responsabilité

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les cars équipés pour les passagers, sous peine d'une amende de 750€ en cas de contrôle des forces de l'ordre. La nouvelle réglementation prévoit que, outre la responsabilité de la direction de l'entreprise, le donneur d'ordre pourra être tenu responsable du non-respect des textes (décret n°92.699 du 23/07/92). Vous devez donc étudier avec votre chauffeur, le programme de votre journée, afin qu'ensemble, vous puissiez vérifier que les temps de conduite et la vitesse pourront être scrupuleusement respectés. Il vous faut savoir que toute infraction pourra être poursuivie au pénal et qu'en cas de contrôle, tout dépassement pourra être sanctionné par une immobilisation sur place du véhicule,

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES TRANSPORT ET PRESTATIONS

Art. 1: SERVICES PROPOSES

Les Autocars Monddia Voyages vous propose, sous forme de programmes, une offre de prestations touristiques et en assure la réservation et la vente. Toutefois, des modifications peuvent intervenir, dans ce cas, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client.

Art 2 : RESPONSABILITE

Les Autocars Monddia Voyages sont responsables dans les termes de l'article 23 de la loi du 13/07/1992.

Aucune brochure ou devis ne peut être à l'abri d'éventuelles « coquilles » ou erreurs d'impressions. Les prix doivent être confirmée impérativement par l'agent de voyages vendeur au moment de l'établissement du contrat. Nos prix sont calculés de manière forfaitaire incluant un ensemble de prestations décrites dans le programme Nos tarifs étant basés sur un forfait kilométrique « standard », un supplément par personne pourra vous être demandé : ce supplément correspond à l'augmentation du nombre de km en fonction de votre ville de départ et au surcoût d'un éventuel ajout de conducteur (pour le respect de la législation).

Art 3-1: REVISION DES PRIX

Les prix indiqués dans notre brochure sont établis en toute bonne foi au 1er septembre 2020, en fonction des données économiques suivantes (coût de transport, coût des prestations prévues, cours des devises). Ils ne sont pas contractuels. Les modifications des coûts économiques (coût de transport, fluctuations des taux de change, changement des taux de TVA), peuvent entraîner une modification des prix (à la hausse ou à la baisse).

Art 4: RESERVATION ET REGLEMENT

réservation devient ferme et définitive à la réception du contrat signé accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant total de la prestation. Le solde devra être effectué au plus tard un mois avant le début du séjour. En cas de réservation tardive, c'est-à-dire moins de 30 jours avant le début de la prestation, il est demandé le versement total du séjour dès la réservation.

Le dernier effectif doit être communiqué impérativement 7 jours avant le départ des sorties à la journée et 1 mois pour les week-ends et séjours. Il servira de base de facturation. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de vous facturer les prestations non utilisées

Pour la billetterie, l'effectif doit être communiqué au plus tard 1 mois avant la date de la sortie, sauf mention

Art.5: HORAIRE ET PROGRAMME

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon votre ville de départ. Le groupe doit se présenter aux heures mentionnées sur le contrat et ne peut en aucun cas être remboursé dans le cas contraire. Nos conducteurs pourront également modifier le parcours si cela leur semble préférable. Monddia voyages se voit le droit de modifier l'ordre des visites prévues au programme, si nécessaire.

Art 6 : ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité des voyageurs.

Art 7: RESPONSABILITES

Monddia Voyages, en tant qu'intermédiaire entre divers prestataires, ne pourra être tenu responsable en cas de manquement des prestataires de services ainsi qu'en cas de modifications survenant à la suite d'évènements imprévus ou de leurs conséquences (grèves, intempéries, embouteillages...).

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montant (frais d'annulation) précisé ci-dessous à titre de dédits en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de

A/ ANNULATION TOTAL DU GROUPE

Le montant total de l'acompte versé sera retenu ainsi que la billetterie achetée

B/ ANNULATION PARTIELLE DU GROUPE (frais d'annulation par personne, sauf mentions particulières) Toute annulation du fait du client doit être notifiée aux Autocars Monddia Voyages par écrit et fera l'objet de frais :

- Plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant du voyage

 De 60 jours à 29 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage

 De 60 jours à 29 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage

 De 30 à 21 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage

 De 20 à 15 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage
- Moins de 15 jours avant le début du séjour : 100 % du prix

Art.9: ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

Pour les sorties journées, aucune assurance annulation n'est proposée. Elle augmenterait de manière trop importante le prix par personne.

Pour les week-ends et séjours, une assurance complète annulation, assistance, rapatriement, bagages vous est proposée. Elle garantit le remboursement des pénalités d'annulation facturées selon barème ci-dessous. L'annulation d'un voyage doit être justifiée (voir conditions d'annulation) ainsi le remboursement pourra se faire d'une part, par l'agence Monddia Voyages et d'autre part, par la compagnie d'assurance. Concernant la nature de la garantie, demandé la dépliant de la compagnie d'assurance à laquelle l'agence Monddia

Ces frais sont remboursés par l'assurance, si le motif de l'annulation est couvert par le contrat souscrit à cet effet, sauf : le montant de l'assurance et une franchise de 3% du montant du sinistre, avec un montant minimum forfaitaire par personne, seront déduits de l'indemnisation qui vous sera versée...

GROUPES EN AVION : CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Art. 10: ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

MMA Entreprise - 15 ter rue de Flandres - 28100 DREUX.

Art 11 · STATUT FT FORME JURIDIQUE

SARL au capital de 100 000 €, ZA de Gadencourt – 27120 GADENCOURT, n°SIRET 48208647700023, numéro d'identification TVA FR16482086477, garantie financière : Crédit Agricole – 3, av de l'Europe – 78200 MAGNANVILLE, immatriculation IM027100008, APE 4939B, RCS Evreux 2005B00318.

NOUS VOUS souhaitons de beaux voyages et restons à votre disposition pour l'organisation de vos sorties!







Contactez-nous pour recevoir vos devis personnalisés :

MONDDIA VOYAGES

Z.A de Gadencourt – 27 120 GADENCOURT

(: 02 32 26 18 46

<u>M monddiavoyages@orange.fr</u> www.monddia-voyages.com



